



A partir de la Coupe du monde 1994 aux Etats Unis, la FIFA a procédé au toilettage de la mission de l'arbitre assistant (*anciennement nommé juge de touche*). De nouvelles prérogatives au fur et à mesure des années et des grandes compétitions lui sont attribuées pour mieux aider l'arbitre à contrôler le jeu.

Suite aux modifications des lois du jeu 2016-2017 :

LOI 6 – AUTRES ARBITRES

Titre précédent

Arbitres assistants

Nouveau texte

[Les autres arbitres](#)

Explication :

Les tâches de tous les autres arbitres (*arbitres assistants, quatrième arbitre, arbitres assistants supplémentaires et arbitre assistant de réserve*) sont désormais intégrés à cette Loi.

Toutefois, il convient d'insister sur la notion de directeur de jeu et d'assistant. L'arbitre est et doit rester le seul maître à bord. L'assistant est dans l'équipe des officiels pour lui apporter toute l'aide nécessaire sans méconnaître les limites de sa fonction.

Afin de définir les modalités de collaboration lors d'une rencontre, il n'y a qu'un seul moyen : la passation de consignes au sein du trio arbitral. L'arbitre **DOIT** donner des consignes à ses assistants. A défaut de cela, les assistants doivent demander les consignes.

Au haut niveau, avec des trios d'arbitres, il n'y a pas pour consigne « *comme d'habitude* ». En Ligue ou en District, cela ne doit pas exister. Au niveau amateur, les arbitres assistants ne suivent pas toujours les arbitres. Il appartient donc à chaque match de renouveler les consignes. Ce ne doit jamais être « *comme d'habitude* ».

Toutefois, celles-ci ne doivent pas être forcément identiques à chaque rencontre et être adaptées à la rencontre du jour (championnat, coupe). Il convient aussi de distinguer trois types d'assistant :

- L'assistant permanent dans cette fonction.
- L'assistant désigné ponctuellement dans cette fonction d'assistant.
- L'assistant du club.

A ce dernier, il importe à l'arbitre d'être aussi bref que précis. Pour les deux premiers, il convient de dire qu'il n'y a pas de consignes types et exhaustives. Toutefois, j'opère une distinction entre consignes fondamentales (répétées à chaque match) et les consignes adaptables en fonction de l'arbitre, de l'assistant et la nature de la rencontre.

LES CONSIGNES FONDAMENTALES RÉPÉTÉES A CHAQUE MATCH

« Peu importe la forme, seul le résultat compte ».

• Une décision erronée de l'arbitre ne doit pas fausser le résultat du match. Si vous constatez une erreur manifeste, vous devez attirer, par tous les moyens, l'attention de l'arbitre.

Exemples :

• **Une faute technique de l'arbitre :**

Si vous êtes persuadé que l'arbitre commet une faute technique, vous devez intervenir pour lui faire remarquer et ce quel que soit son endroit du terrain.

• **Conduite violente dans le dos de l'arbitre ou conduite brutale sans réaction de l'arbitre :**

Modalité d'intervention (attention à la notion de l'avantage). Un assistant observe les joueurs surtout lorsque le ballon est à l'opposé (*déterminant dans les situations conflictuelles*).

• **L'arbitre assistant doit noter les sanctions administratives et se devra d'intervenir s'il constate qu'un joueur reprend le jeu avec un deuxième avertissement.**

L'exemple de l'arbitre Anglais **Graham Poll**, en coupe du monde 2006 (*qui s'est déroulée en Allemagne*), distribuant au joueur croate **Josip Simunic** son 3^{ème} carton est à ce point symbolique de l'aide que doivent apporter les assistants dans de telles circonstances.



M. GRAHAM Poll donnant le 3^{ème} carton jaune au joueur Croate

LES CONSIGNES GÉNÉRALES ET ADAPTABLES

Il appartient à chaque arbitre officiel de réfléchir aux consignes qu'il doit donner :

- Modalités de collaboration dans le cas d'une faute des défenseurs à la limite de leur surface de réparation.
- Question du hors jeu (*à éviter avec les assistants non permanents*) – hâtez-vous lentement avec les autres.
- Gestion d'évènements hors match (*panne de courant en nocturne, brouillard*) pouvant perturber le déroulement de celui-ci. Comment le trio va-t-il fonctionner ? Qui va faire quoi ?
- Vigilance sur les matches de coupe (exemple coupe en catégorie jeunes, tirs aux buts sans prolongation).
- Rôle des assistants aussitôt le coup de sifflet final et jusqu'à la fin de la série des tirs au but.
- Signalisation des fautes (*agiter le drapeau pour bien faire la distinction*). Attention à ne pas détruire un avantage par une signalisation hâtive.



Gestion des bancs de touche pour l'assistant numéro 1 et les limites de son intervention. A partir de quel moment l'arbitre doit-il intervenir suite aux conflits des joueurs et entraîneurs ?



Cette passation de consignes ne doit pas être ni trop longue ni trop formalisée. Les consignes constituent un outil de la performance. C'est un moment de discussion privilégié pour permettre à chacun au sein de l'équipe arbitrale d'ajuster sa partition pour donner une prestation efficace.

L'échauffement sur le terrain n'est pas à mes yeux le moment idéal pour passer les consignes, je conseille le vestiaire. Car, le fait de s'arrêter de courir pendant l'échauffement pour donner les consignes, cela prend du temps, le temps du refroidissement du corps, ce qui est contraire au but recherché.

Sur le terrain, l'échauffement du trio d'arbitres comporte une part importante d'actions des capacités d'endurance et de puissance afin de suivre au mieux l'évolution du jeu : explosivité et vitesse, qui sont des qualités indispensables, particulièrement aux abords des surfaces de réparations où la présence de l'arbitre central est nécessaire avec l'aide et la vigilance de l'arbitre assistant

La collaboration des arbitres est essentielle à la réussite d'un match « *on gagne notre prestation ensemble ou on la perd ensemble* ». Ces consignes sont d'autant plus nécessaires à chaque match que la direction d'un match véhicule actuellement une seule vérité : C'est qu'il n'y a pas de certitude absolue dans une rencontre et ce quel que soit son niveau.